

PLU

Plan Local d'Urbanisme

4.2

**Éléments de patrimoine à
Préserver (L 151-19 du CU)**



**Document approuvé par le Conseil Municipal du 10 septembre 2018
Complété suite au contrôle de légalité**

Éléments de patrimoine (L151-19 CU)

NUMERO	
1	Pompe « le Bourg »
2	Remise – Poste de secours
3	Lavoir
4	Lavoir « la Bûche »
5	Lavoir
6	Moulin de Levimpont
7	Moulin Bleu
8	Lavoir « Point »
9	Maison bourgeoise « Point »
10	Pompe « Ménard »
11	Pompe « Foisnard »
12	Pompe « les Loges »
13	Ferme de Bistelle
14	Ferme du Château de Bandeville
15	Maison
16	Moulin de Bandeville
17	Pompe « Bandeville »
18	Maison « Vautrin »
19	Mairie
20	Ancien presbytère
21	Manoir d'Arnière

Éléments de paysage - alignements d'arbres (L151-19 CU)

NUMERO	
1	Alignement de Hêtres
2	Alignement de Platanes
3	Alignement de Saules Têtards
4	Alignement de Pommiers et Poiriers
5	Alignement d'arbres fruitiers